



## Employée sans descriptif de poste....

Par **labrune52**, le **04/01/2011** à **23:07**

Bonjour,

Je suis employée depuis 5 ans dans un hôtel, embauchée comme réceptionniste d'hôtel, j'ai eu mon contrat, un CDD sans fiche de poste avec pour seul renseignement sur mon poste le paragraphe "attribution et fonction" : "sera chargé de travaux en reception et de travaux en restaurant".

Mon cdd est devenu CDI par un simple avenant sans plus de détails.

Je me suis investie dans mon boulot si bien que je me suis vue confier des attributions supplémentaires et des responsabilités nouvelles...

J'ai été augmentée au début, et je suis passée en échelon et niveau supérieur.

Depuis plus d'un an, mon directeur me considère, me présente et m'envoie a des réunions de "responsable hôtel", je suis depuis déjà plus de 2 ans en charge du personnel, des plannings de tout les salariés (étages, cuisine, réception), de la comptabilité journalière et j'en passe...Je précise que je me débrouille seule avec tout, étant donné que la direction n'est pas présente sur l'établissement (société de 14 hôtels).

Tout ça ne me dérangais pas, c'était une promotion officieuse qui selon les sous entendus et promesses de ma direction devait devenir officielle.

Seulement voilà, mon intitulé de poste, ma classification reste inchangée depuis un moment malgré mes demandes. Je ne sais de plus pas ou me situer car pas de définitions des compétences et attributions du poste que j'occupe.

Et comble de tout ça, depuis hier, un nouvel employé est arrivé sans que je sois informée, sans qu'il soit présenté officiellement à moi ou le reste du personnel, et de plus, ce nouveau reprend **l'intergralité** de mes responsabilités habituelles et se présente à moi comme mon

remplaçant...

Je suis profondément écoeurée et révoltée en plus d'être perdue.... Que puis-je faire? Existe t il des possibilités pour moi???

Merci d'avance de votre aide, je suis anéantie....

Par **P.M.**, le **04/01/2011** à **23:14**

Bonjour,

Je vous conseillerais de consigner tout ce qui pourrait vous servir plus tard et éventuellement si possible de recueillir des preuves écrites comme quoi cet arrivant se présente comme votre remplaçant avec ses attributions...